

Païement mobile, il faut sortir du confinement des Gafa

Il y a un an, le think tank Digital New Deal publiait ses travaux sur les enjeux de la souveraineté numérique dans le domaine du paiement mobile. Cette note intitulée *Païement mobile sans contact : libérer les smartphones et leurs utilisateurs* expliquait comment Apple, Samsung et Google contrôlant les systèmes d'exploitation mobiles privilégient de manière discriminatoire leurs propres services, au détriment de la liberté de choix des consommateurs. Notamment Apple qui, en réservant l'antenne NFC (*near field communication*) des mobiles de ses clients à l'utilisation exclusive d'Apple Pay, interdit aux consommateurs de pouvoir choisir une application de paiement alternative. Le think tank appelait à une régulation visant

à rétablir l'équité entre les acteurs du marché et à défendre les droits des consommateurs.

Il proposait très concrètement des textes de niveaux européen et français pour répondre à cet abus de position dominante. Cette situation vient d'ailleurs d'être signalée par

l'Autorité de la concurrence dans son avis rendu sur le secteur *fintech*.

Il y a plus que jamais urgence à agir. Car le paiement mobile recèle des enjeux nombreux et essentiels pour notre économie et nos emplois : s'il nous échappe, les géants technologiques s'en serviront, par la maîtrise des données d'achat, pour aspirer à leur profit une part significative de la valeur du commerce de détail.

Au niveau européen, le message a été entendu et pris en considération. Des dispositions allant en ce sens figurent dans le projet de règlement sur le marché digital (Digital Market Act, DMA). Pour autant, le temps européen est un temps long et l'accélération du marché nécessite que des régulations de niveau national soient mises

en place dans les principaux pays européens, et en particulier la France, pour faire la jonction avec un règlement européen. C'est ce qu'a fait notamment l'Allemagne. Combinées, ces deux dispositions législatives française et allemande pourraient constituer un socle commun pour l'Union européenne afin de dessiner un chemin nouveau sur l'épineuse question de la régulation de ces « *gatekeepers* », et ainsi s'assurer que les discussions européennes sur le DMA ne soient pas dénaturées par les lobbies des Gafa (Google, Apple, Facebook, Amazon).

La France a déjà su anticiper le droit européen. Ce fut le cas notamment pour la loi pour une République numérique (dite « loi Lemaire ») qui avait prévu des obligations en prévision du RGPD (protection des données personnelles) dès 2016, ou pour les dispositions de la loi Pacte encadrant certains crypto-actifs, ou plus récemment la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) qui a anticipé le règlement « e-Privacy », avec la validation du Conseil d'Etat. Cette urgence est plus que jamais criante car le marché du paiement mobile s'est, depuis, encore accéléré ! L'usage du paiement par mobile de personne à personne (P2P) s'est développé. Cette accélération est principalement due à « Paylib Entre Amis » – pour se rembourser, se prêter de l'argent ou s'acheter des biens d'occasion – qui s'impose comme un véritable outil de lien social par le paiement. Si ce service, qui compte désormais plus de 19 millions d'inscrits, se développe aussi vite, c'est parce qu'il est bien disponible sur toutes les plateformes, iOS et Android. En magasin, l'avènement du paiement par carte sans contact a définitivement imposé la technologie NFC. C'est sur cette technologie précisément que se développe le paiement mobile en

magasin. Les restrictions mises en place par les *Big Tech* sur les mobiles orientent ainsi artificiellement cette croissance à leur profit, au détriment des applications européennes pourtant plus en phase avec les valeurs de nos concitoyens (en France, Paylib ou LyfPay notamment). Si le paiement mobile est encore minoritaire, son fort taux de croissance le projette naturellement à devenir incontournable dans un horizon de trois ans. Comme le souligne le France Payments Forum, si des régulations pour rééquilibrer le marché n'interviennent pas maintenant, les positions dominantes prises par les Gafa seront devenues irréversibles.

Une proposition de loi a été déposée à l'Assemblée nationale par le député Pierre-Alain Raphan. C'est pourquoi nous interpellons nos gouvernants pour que celle-ci soit inscrite au calendrier parlementaire avant qu'il soit trop tard. L'urgence de la situation est désormais connue et il ne faut

pas laisser la part belle aux seuls Gafa. L'inaction serait de nature à décourager les investissements des acteurs proposant une véritable alternative aux *Big Tech*. Le gouvernement a ici une chance de rentrer dans le champ de l'action, la souveraineté numérique peut cesser d'être un logo et devenir véritablement une *praxis* sur ce sujet hautement stratégique. Notre espoir est de voir nos politiques se servir de la régulation *ex ante* pour sortir notre économie de cet enfermement technologique qui menace tout l'écosystème marchand. Et sortir, enfin, du confinement numérique dans lequel les Gafa nous assignent.

Jean-Michel Chanavas, délégué général de Mercatall ; **Vincent Duval**, président-directeur général de Paylib ; **Michel Ganzin**, président du GIE Cartes Bancaires ; **Arno Pons**, délégué général du think tank Digital New Deal



MICHEL GANZIN

MICHAEL LATONJAN



ARNO PONS



VINCENT DUVAL

DAMIEN GUENON



JEAN-MICHEL CHANAVAS